# DOSSIER ENSEIGNANT N°2 :
# Les templiers dans l'Aube

**Jacky Provence**
Professeur d'histoire-géographie
Service éducatif des Archives départementales de l'Aube

# SOMMAIRE


PRESENCE TEMPLIERE DANS L'AUBE

- *UN ORDRE BIEN IMPLANTE EN CHAMPAGNE MERIDIONALE, DANS LE DEPARTEMENT ACTUEL DE L'AUBE* ..... 2
- *CHRONOLOGIE DES FONDATIONS TEMPLIERES DANS LE COMTE DE CHAMPAGNE ET DE BRIE* ..... 3
- *LE FRUIT DE DONATIONS* ..... 5
- *LES COMMANDERIES* ..... 6

LA COMMANDERIE DE PAYNS

- *LA COMMANDERIE D'APRES LES CHARTES ANCIENNES : UN GRAND DOMAINE* ..... 7
- *L'ARCHEOLOGIE AU SERVICE DES SOURCES MANUSCRITES* ..... 8
- *LA CHAPELLE, LES APPORTS DE L'ARCHEOLOGIE ET DES COMPARAISONS* ..... 9

LA CHAPELLE D'AVALLEUR

- *LES ANALYSES DENDROCHRONOLOGIQUES AU SERVICE DE LA DATATION* ..... 11
- *UN EDIFICE SIMPLE ET SOIGNE* ..... 11
- *UNE CHAPELLE VOUTEE SUR CROISEES D'OGIVES* ..... 12
- *UNE CHAPELLE ORNEE DE FRESQUES* ..... 13

LA FORET D'ORIENT ..... 15

LES CHEVALIERS TEUTONIQUES EN CHAMPAGNE MERIDIONALE ..... 17

GLOSSAIRE ..... 18

SOURCES ET RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES ..... 19

# PRESENCE TEMPLIERE DANS L'AUBE

Raisonner et cartographier la présence templière dans l'Aube, en termes de « département », n'a pas de sens en soi, en particulier à l'époque, pas plus d'ailleurs qu'en termes d'ancien diocèse, l'organisation des circonscriptions templières étant indépendantes des structures ecclésiastiques de l'époque. Il aurait fallu établir une carte de la province ou « baillie » de Champagne et Lorraine.

J'ai fait ce choix arbitraire en fonction des connaissances, des sources et du côté pratique de travailler sur un espace géographique familier.

- ***UN ORDRE BIEN IMPLANTE EN CHAMPAGNE MERIDIONALE,***

  ***DANS LE DEPARTEMENT ACTUEL DE L'AUBE***

Des tous les ordres religieux militaires, celui des templiers fut le plus représenté en Champagne méridionale, dans l'espace de l'actuel département de l'Aube. On compte actuellement une douzaine de commanderies et un certain nombre de maisons secondaires, fermes et granges qui en dépendaient. Leurs possessions, terres, gagnages, vignes, moulins, biens et droits divers tels que les dîmes, couvraient l'ensemble du département.

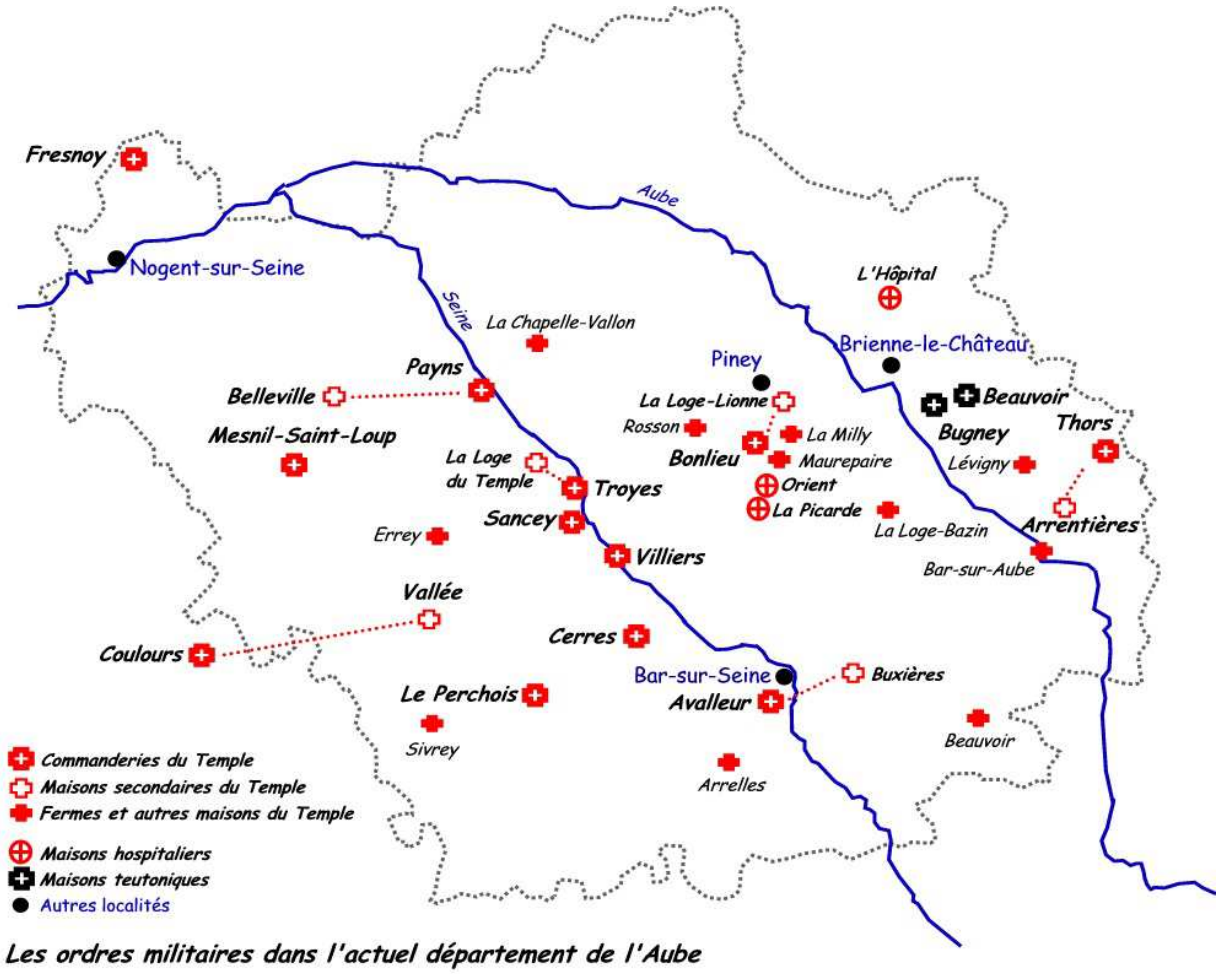


***Les ordres militaires dans l'actuel département de l'Aube***

À la dissolution de l'ordre du Temple, après le concile de Vienne (1312) l'ensemble de ses biens reviennent à celui des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

Les hospitaliers étaient à l'origine bien moins implantés que les templiers. Ils n'avaient que deux commanderies : la commanderie d'Orient ou de l'Hôpitau (qui donnera son nom à la forêt d'Orient) et la commanderie de l'Hôpital (commune de Rosnay-l'Hôpital), ainsi que quelques maisons ou fermes secondaires.

L'ordre des chevaliers teutoniques possédait deux maisons dont la principale, celle de Beauvoir, fondée en 1231 grâce aux donations du comte de Brienne Gautier IV, deviendra la maison cheftaine de l'ordre en France.

- ***CHRONOLOGIE DES FONDATIONS TEMPLIERES DANS LE COMTE DE CHAMPAGNE ET DE BRIE***

**En gras** : les dates concernant les commanderies situées dans l'actuel département de l'Aube
*En italique* : quelques repères chronologiques.

- *1099 (15 juillet) : Prise de Jérusalem par les croisés. Fondation des États latins d'Orient.*
- *1120 (23 janvier) : Assemblée/concile de Naplouse. Fondation de l'ordre du Temple. Hugues de Payns, élu maître par les autres chevaliers, reçoit du roi Baudouin II sa résidence près du « Temple de Salomon » comme maison mère ou quartier général. Sa confrérie passe de l'obédience du prieur du Saint-Sépulcre à celle du patriarche latin de Jérusalem.*
- **Avant le 31 octobre 1127 : Fondation de la commanderie de Payns par Hugues de Payns.**
- 1127 (31 octobre) : Fondation de la commanderie de Barbonne (Marne) par le comte Thibaud II.
- **Avant 1129 : Fondation de la commanderie de Troyes, suite à une donation de Raoul le Gras.**
- *1129 (13 janvier) : Concile de Troyes. Approbation et rédaction de la règle du Temple.*
- Avant 1132 : Fondation de la commanderie de La Neuville (Dampierre-au-Temple, Marne).
- 1134 : Geoffroi I^er^, évêque de Châlons, donne aux frères de La Neuville tous les foulons à draps de la ville de Châlons.
- **Avant 1143 : Fondation de la commanderie de Mesnil-Saint-Loup.**
- *1146 (27 avril) : Prédication de la deuxième croisade par saint Bernard à Vézelay.*
- 1157-1158 : Fondation de la commanderie de Coulours (Yonne).
- **1159 : Le comte Henri le Libéral assigne aux templiers 24 livres de provinois sur le tonlieu des foires de Troyes.**
- Avant 1173 : Fondation de la commanderie de Coulommiers (Seine-et-Marne).
- 1185 : Fondation de la commanderie de Maucourt (Vitry-le-François, Marne).
- *1187 (4 juillet) : Bataille de Hattîn. Tous les Templiers capturés sont exécutés par Saladin qui s'empare de Jérusalem le 2 octobre suivant.*
- **Vers 1191 : Fondation de la commanderie de Sancey (Saint-Julien-les-Villas).**
- **1191 : Le comte Henri II interdit aux templiers d'acquérir des forteresses en Champagne.**
- 1194 : Fondation de la commanderie de Soigny (Marne).
- **Vers 1196 : Fondation de la commanderie de Cérès-les-Montceaux (Montceaux-les-Vaudes).**

- **Vers 1197 : Fondation de la commanderie du Perchois (Saint-Phal).**
- *1198 : Acre. Fondation de l'ordre des teutoniques.*
- Vers 1203 : Fondation de la commanderie de Chevru (Seine-et-Marne).
- Vers 1209 : Fondation des commanderies de Tréfols (Marne).
- **Vers 1209 : Fondation la commanderie de Villiers-les-Verrières (Verrières).**
- **1219 : Fondation de la commanderie de Vallée (Bercenay-en-Othe).**
- **1228 : Le comte Thibaud IV soumet l'ordre du Temple au paiement de la mainmorte sur l'ensemble de ses fiefs. Refus des templiers**
- Avant 1229 : Fondation de la commanderie de Passy (Marne).
- **Vers 1223/1233 : Fondation de la commanderie de Fresnoy.**
- *1244 (17 octobre) : Défaite de la Forbie. 312 Templiers et le grand maître, Armand de Périgord, sont tués.*
- *1250 (5 avril) : Défaite de La Mansourah. Saint Louis est fait prisonnier ; 280 Templiers sont tués.*
- **1255 : Règlement du conflit entre les comtes de Champagne et l'ordre du Temple au sujet de la mainmorte.**
- ***1284 (16 août) : Mariage de la comtesse de Champagne Jeanne de Navarre avec le futur Philippe IV le Bel.***
- *1291 (28 mai) : Chute d'Acre et fin des États latins d'Orient.*
- *1307 (13 octobre) : Arrestation de tous les templiers de France sur ordre du roi Philippe IV le Bel.*
- *1312 (22 mars) : Bulle Vox in excelso : Le pape Clément V abolit l'ordre du Temple sans le condamner.*
- *1312 (2 mai) : Bulle Ad providam : Clément V attribue les biens des Templiers aux hospitaliers.*

- ***LE FRUIT DE DONATIONS***

Les Archives départementales de l'Aube et les Archives nationales conservent des actes de donations qui ont permis aux Templiers de se constituer un patrimoine considérable. Ces donations peuvent être source de conflits et de contestations. Ainsi les comtes de Champagne, en particulier Henri II et Thibaud IV tentèrent de limiter les droits et l'expansionnisme des templiers dans leur comté (voir chronologie précédente).

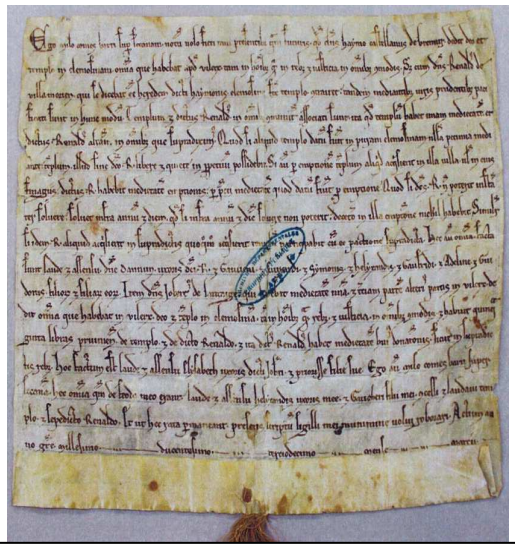

Milon, comte de Bar-sur-Seine, notifie la donation par Haymon, châtelain de Brémur, aux frères du Temple d'Avalleur, de tout ce qu'il possédait tant en hommes, biens et justice (mars 1213).
Parchemin, 188 × 215 mm (repli : 21 mm) ; autrefois scellé sur lacs de soie rouge.
Arch. dép. Aube, 31 H 20

Chirographe de Jean, abbé de Lagny, et Thomas, doyen de la même ville, juges délégués par le pape dans le litige qui opposait les moines de l'abbaye de Clairvaux aux templiers, notifiant le compromis d'arbitrage intervenu entre les parties (1199).
Parchemin, 114 × 227 mm (repli : 8 mm) ; scellé de cire jaune sur double queue de parchemin
Arch. dép. Aube, 3 H 1183

Le chirographe est un acte établi en deux exemplaires, d'une teneur identique et séparés par une devise, chacun des éléments étant remis aux parties en présence pour servir de preuve en cas de contestation future.
On ignore les raisons du différend qui opposa l'ordre du Temple à l'abbaye de Clairvaux à la fin du XII^e siècle, les archives de ce monastère ne conservant que cette partie du chirographe qui définit la procédure et les modalités d'arbitrage du conflit.

- ***Les Commanderies***

La commanderie était l'organisation territoriale templière de base. C'était une circonscription avec une maison mère, ou chef-lieu, et un certain nombre de maisons ou fermes et de biens fonciers (terres, prés, bois, droits d'usages, moulins…) ; elle pouvait aussi se réduire à une seule maison.

La répartition des commanderies templières dépend d'abord des donations. Puis par achats, ventes et échanges, les templiers ont cherché à obtenir une répartition cohérente et rationnelle de leurs maisons et de leurs domaines.

Dans le diocèse de Troyes, du vivant même d'Hugues de Payns, il y existe sept commanderies : Baudement, Barbonne, Chantemerle, Mesnil-Saint-Loup, Payns, Sézanne et Troyes ; toujours sous Hugues de Payns on compte la fondation de Bure, dans le diocèse de Langres, de Coulours, dans le diocèse de Sens ou encore de la Neuville-au-Temple, dans le diocèse de Châlons.

Au total, le comté de Champagne et de Brie a compté une quarantaine de commanderies templières.

Le chef-lieu de commanderie est constitué de bâtiments agricoles et conventuels (salle capitulaire), entourés d'un mur, avec pour bâtiment principal une chapelle.

Ces maisons sont à la fois des petits couvents et des centres de gestion de domaines agricoles.

**Commanderie de Fresnoy (Aube). La cour de la ferme en 1906**
**(carte postale ; collection particulière).**

Fesnoy est aujourd'hui une ferme isolée, située sur la commune de Montpothier. Les bâtiments de l'ancienne commanderie, à savoir la chapelle et son décor peint, et la salle capitulaire ont été classés au titre des Monuments Historiques en 1994. La chapelle et son décor intérieur, comme la salle capitulaire, sont datés du dernier quart du XII$^{e}$ siècle, époque à laquelle remonterait la fondation de l'établissement.

La commanderie n'est mentionnée dans les textes que depuis 1223, quand les templiers passent un accord avec Marguerite du Bois, au sujet d'une terre qu'elle leur concède, et qui touche au bois du Temple.

# La Commanderie de Payns

Tombée en ruines peu de temps après la suppression de l'Ordre, il ne reste plus aucun vestige visible des bâtiments de la première commanderie des templiers. De fait elle n'a subi aucune modification à l'époque hospitalière. L'archéologie permet de se faire une idée de ce qu'a pu être l'une des toutes premières commanderies templières, sans doute fondée entre 1127 et 1129 par Hugues de Payns lui-même.

- *La commanderie d'apres les chartes anciennes : un grand domaine.*

Un arpentage des biens de la commanderie de Payns commandé par les Hospitaliers au XVIIe siècle, conservé aux Archives départementales de l'Aube[1], nous apprend que les templiers possèdent une grande pièce de terre de 441 arpents (186 hectares) à cheval sur les finages actuels de Payns et de Pavillon-Sainte-Julie et sur laquelle ont été construits les bâtiments de la commanderie. Les templiers sont également propriétaires de 132 arpents (56 hectares) de terre et de prés répartis en 17 pièces sur le finage de Payns. Cette richesse foncière considérable leur vient en partie du don initial, probablement d'Hugues de Payns, et d'autres donations de la noblesse locale, voire de la comtesse de Champagne. Ils font aussi l'acquisition de terres, de biens, de droits dîmes et autres revenus à Savières, Saint-Mesmin, Saint-Benoît-sur-Seine, Trouans, Villeloup, Chapelle-Vallon et Messon. En 1209, l'achat des biens des moines de Saint-Sépulcre rend les templiers propriétaires des moulins d'Espincey à Savières, de la seigneurie et de l'église de Belleville où ils établissent une commanderie qui conserve certainement des liens de dépendance avec celle de Payns.

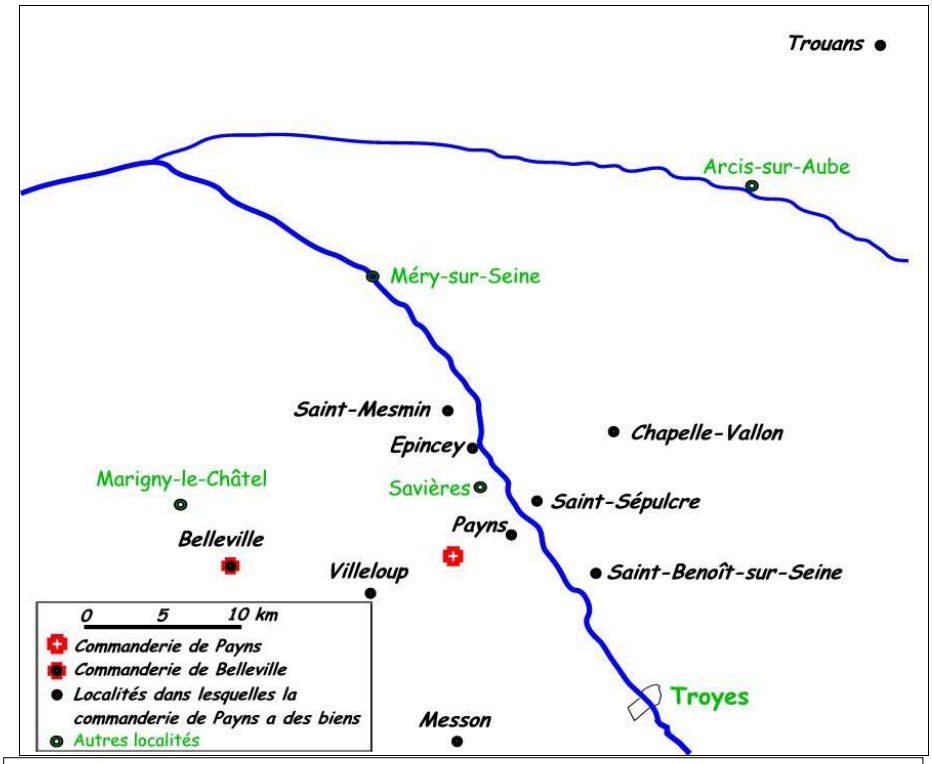


Carte des biens connus de la commanderie de Payns

- *L'archeologie au service des sources manuscrites*

[1] Arch. dép. Aube, 31 H 16 ter.

Des documents importants ont été conservés aux Archives nationales ; il s'agit de fragments de comptes de régie des agents du roi de France qui administrèrent l'établissement pendant toute la durée du procès. Ils nous renseignent sur des éléments de la vie quotidienne et sur les bâtiments de la commanderie.

Des photographies aériennes réalisées en 1991 ont révélé les vestiges enfouis dans le sol et leur interprétation a permis de reconstituer l'organisation de la commanderie.

La photographie aérienne permet de lire ces traces comme un véritable plan au sol.

Ici, apparaît une forme semi-circulaire évoquant les fondations de craie du mur d'enceinte. On y voit aussi la trace du chemin de la maison du Temple qui se dirige vers l'ancienne route de Paris à Troyes par Provins (l'ancienne route des foires de Champagne à l'époque médiévale).

La route sur la photo, reliant Payns à Pavillon-Sainte-Julie, n'existe pas à cette époque.

On devine encore les contours des bâtiments.

La photographie aérienne met à jour le plan des bâtiments de la commanderie. Les engins agricoles ont remonté à la surface du sol les traces de craie provenant des vestiges des bâtiments en pierre (de craie).

Photo aérienne du site de la commanderie de Payns
(Cliché Thierry Leroy 1991)

La commanderie ressemble à une grande ferme isolée au milieu des champs, de laquelle émerge la chapelle ; elle est très semblable à la plupart des établissements templiers ruraux, des prieurés ou des granges cisterciennes de l'époque.

Les bâtiments de la commanderie s'étendent sur environ trois hectares, entourés d'un mur qui s'ouvre sur les champs par un portail.

Le puits doit se trouver au milieu de la cour. Il est attesté par les comptes de régie qui mentionnent l'achat de corde qui lui était destinée.

Les autres bâtiments conventuels sont vraisemblablement distribués autour de la cour, près de la chapelle et du cimetière. Les comptes de régie mentionnent le logis principal sous le nom d'*ostel*, dans lequel se trouvent le dortoir, la chambre du commandeur, le réfectoire et la salle capitulaire. Quant au lardier et au four, ils se situent peut-être à part, dans des locaux spécialement adaptés.

Cet *ostel* devait être accolé à la chapelle. Le sondage archéologique de 1998 a révélé des débordements pierreux sur le côté nord de la chapelle qui, d'après la largeur des murs (près de 3 mètres), laissent penser qu'il s'agissait d'un bâtiment très important. Les fouilles archéologiques de 1998, qui se sont limitées à la chapelle, ne permettent pas de confirmer cette hypothèse.

Le cimetière bordait la chapelle sur ses côtés sud et ouest ; des tombes se trouvaient également au pied de son portail.

Le bâtiment le plus vaste de la commanderie est la grange. D'après les photos aériennes et les matériaux retrouvés sur place, la grange devait être construite en bois sur fondations de silex et couverte de tuiles. Les édifices dont seules les fondations sont en pierre montrent après destruction une empreinte nette due à la permanence de ces structures dans le sol. Les dimensions de l'empreinte en question correspondent à un bâtiment aux dimensions imposantes, environ quarante-cinq mètres sur quinze.

Les étables sont nombreuses et sans doute de grandes dimensions. Elles comprennent la bouverie, la porcherie et l'étable aux truies, le parc aux brebis, l'étable aux moutons et l'écurie Elles sont couvertes de chaume.

- ***La chapelle, les apports de l'archeologie et des comparaisons***

La chapelle, placée sous le patronage de sainte Madeleine, est entourée d'un cimetière. Le sondage archéologique a révélé la présence de nombreuses substructures et a mis à jour le dallage quasi intact de la chapelle. Celle-ci est de type « *cella* » rectangulaire ; comme celles d'Avalleur et de Fresnoy, elle comporte trois travées et ses dimensions sont de 20 mètres 60 sur 9 mètres. Ses murs, reposant sur fondations mixtes de craie et de silex, ont une épaisseur d'environ 1 mètre 40. Couverte de tuiles, cette chapelle ressemble beaucoup à celle de la commanderie de Belleville ou de Bouy-sur-Orvin. Cette dernière était la chapelle d'un prieuré dépendant de l'abbaye de Cormery, en Touraine. D'origine bénédictine et non templière comme la chapelle de Payns de laquelle elle serait contemporaine (XII$^{e}$ siècle), les similitudes permettraient de démontrer que les templiers n'adoptaient pas de caractéristiques architecturales particulières mais faisaient construire leurs chapelles, selon les habitudes et le goût de leur époque, par des maîtres d'œuvre qui travaillaient aussi bien pour eux que pour le clergé en général.

Après le décapage de la terre arable, les substructures de la chapelle de la commanderie de Payns ont été dégagées. Elles révèlent un plan et des dimensions (environ 20m 60 sur 9 m) très proches de ceux de la chapelle d'Avalleur et de Fresnoy.

La chapelle est de type « cella » rectangulaire.

Les bases des contreforts, 2 sur la largeur (murs pignons) et 4 dans la longueur (murs gouttereaux), sont bien visibles.

Elle a trois travées et est voûtée.

(Cliché : Thierry Leroy, 1998)

L'intérieur peut être aussi reconstitué grâce aux éléments décoratifs et architecturaux retrouvés dans la terre dégagée lors du sondage archéologique de 1998 et qui peuvent être comparés à d'autres édifices de la région.

Quelques-uns des claveaux retrouvés ressemblent à ceux du cellier du Pavillon-Sainte-Julie ; d'autres sont très proches de ceux des chapelles de Belleville et Bouy. Ils apportent la preuve que la chapelle était voûtée et que ces voûtes pouvaient être proches de celles reconstituées à la Maison du Patrimoine de Saint-Julien-les-Villas, provenant du cellier du Pavillon-Sainte-Julie.

Commanderie de Payns. Claveaux en craie retrouvés lors du sondage archéologique de 1998. © Photo Noël Mazières.
Les claveaux sont les pierres taillées en biseau qui forment un arc ou une voûte.

Des fragments de colonnettes proviennent certainement d'une porte et les morceaux de verre et de plomb témoignent de l'existence de vitraux.

Les murs de la chapelle de la commanderie de Payns sont couverts de fresques. Des fragments de peintures murales ont été découverts lors de la fouille archéologique. Ils représentent des décors simples en faux joints ocre surlignés de marron évoquant un appareillage fictif, comme à Avalleur.

Enfin, élément des plus exceptionnels, un dallage multicolore a été mis à jour lors de ce sondage archéologique. Il est composé de carreaux vernissés de forme carrée d'environ 21 centimètres de côté et 4 centimètres d'épaisseur. Leurs couleurs d'une grande variété s'expliquent par les techniques de fabrication et de cuisson de cette époque qui ne permettaient pas d'obtenir des teintes uniformes. On avait déjà retrouvé ce genre de carreau vernissé typique du XII$^{e}$ siècle dans plusieurs établissements cisterciens mais jamais à leur place d'origine. L'intérêt de la découverte de Payns tient dans le fait que l'on ait retrouvé ces carreaux, pour la première fois, dans leur disposition d'origine.

Environ 240 carreaux ont été retrouvés représentant une superficie de 11 mètre carrés, donnant un bel échantillon de ce que dut être le sol de la chapelle.
De facture grossière, colorés (rouge, vert foncé, vert clair, brun, jaune) et vernissés, cette utilisation de la couleur et de la glaçure sera surtout utilisée ultérieurement pour les toitures, plus rarement pour les sols.

Photo : Jacky Depoix

# LA CHAPELLE D'AVALLEUR

La commanderie templière fut fondée sans doute entre 1167 et 1172. La chapelle est au centre de la cour de la commanderie. C'est un édifice important par sa surface (271,7 m²) et surtout sa hauteur (8,56 m). Dominant le plateau au sud de Bar-sur-Seine, elle s'impose dans le paysage, visible de plusieurs kilomètres à la ronde.

- ***LES ANALYSES DENDROCHRONOLOGIQUES AU SERVICE DE LA DATATION.***

Effectuées par Willy Tegel du Labor fürHolzanalyse de Böhlingen en août 1998, les études dendrochronologiques sur les pièces de bois de la charpente ont permis une datation précise de l'édifice.

La dendrochronologie est l'étude de la croissance des arbres au cours du temps. Cette technique consiste à analyser les cernes de croissance annuelle des arbres pour reconstituer des chronologies et des variations météorologiques et climatiques du passé. Elle permet de dater de façon très précise une pièce de bois.

Ces études attestent l'abattage du bois : entre 1200 et 1220. À cette époque, les arbres étaient généralement abattus entre novembre et février et rapidement mis en œuvre et assemblés. Ainsi, la datation de l'édifice est relativement précise, la maçonnerie ne devant avoir précédé que de très peu la mise en place de la charpente.

C'est une époque où les templiers d'Avalleur ont reçu des dons importants dont, en 1215, le bois de Fiel, au sud d'Arelles, à quelques kilomètres d'Avalleur. Ce bois fut donné par Guy de Buxière et sa femme Helvis. Cette date coïncide avec la date d'abattage des bois fixée par l'étude dendrochronologique, entre 1200 et 1220, mais rien ne permet cependant d'affirmer que les bois de la charpente proviennent de cette forêt.

Les études de la charpente menées par Kateline Ducat en 2004-2005 ont montré tout son intérêt, intérêt d'autant plus grand qu'il s'agit de sa charpente d'origine, entièrement en chêne.

- ***UN EDIFICE SIMPLE ET SOIGNE***

Comme la plupart des édifices religieux de l'époque, la chapelle est orientée, c'est-à-dire que le chœur de la chapelle est à l'est de l'édifice, l'entrée se faisant par l'Ouest. Ainsi les fidèles font face à l'Orient, vers Jérusalem, direction vers laquelle le prêtre officie et les fidèles prient.

À l'extérieur, les murs sont rythmés par des contreforts peu saillants et de petites fenêtres étroites et longues, appelées les lancettes.

Une tour d'escalier menant au comble flanque l'angle sud-ouest de l'édifice ; elle est percée de trois « jours en archères », c'est-à-dire de très étroites fenêtres en forme d'archères destinées à donner un peu de lumière dans l'escalier.

Élément d'unité, faisant la jonction entre le mur et la toiture, une corniche à modillons couronne le pourtour de la chapelle.

À l'est, la chapelle est fermée d'un chevet plat éclairé de trois lancettes dont la centrale est plus haute que les deux autres. Cet ensemble de trois fenêtres est appelé **triplet**. On le retrouve souvent dans les églises de cette époque et en particulier dans les édifices cisterciens.

Sur la façade occidentale, on entre dans la chapelle par un portail de style roman. De chaque côté de la porte se trouvaient deux colonnes (les deux de droite ont disparu) surmontées de chapiteaux à motif

floraux stylisés. La voussure est soulignée par un boudin en plein cintre.

Un deuxième portail aussi de style roman se situe au nord de l'édifice juste derrière le premier contrefort. Plus simple, un boudin cylindrique continu (sans chapiteau) souligne les deux piédroits et l'arc en plein cintre. Au tympan, on peut remarquer une belle croix. Ce portail est surmonté des armes de Jacques de Souvré, commandeur de l'ordre de Malte dans la première moitié du XVII$^{e}$ siècle.

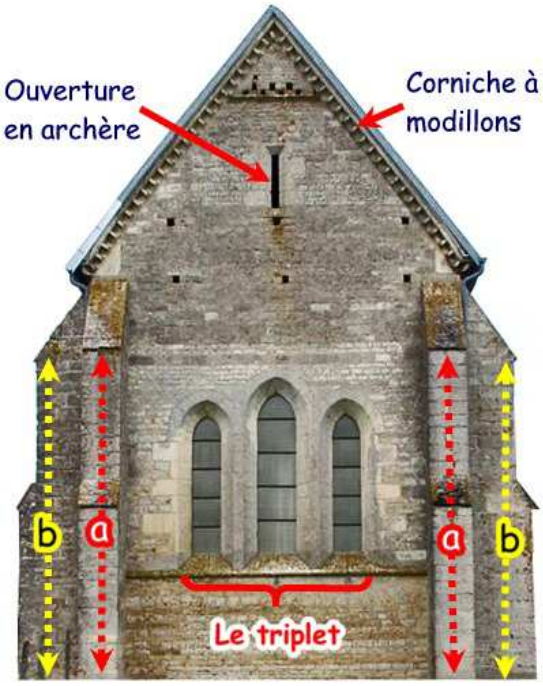


Le chevet plat de la chapelle d'Avalleur
(photo J.Provence)

Le mur du chevet – ou mur pignon - est épaulé à chaque angle par deux contreforts en façade (a) et deux autres sur les murs qui lui sont perpendiculaires – ou murs gouttereaux - (b).

Le triplet est constitué de trois lancettes dont la centrale est un peu plus haute que les deux extérieures.

Une lancette est une fenêtre étroite et allongée.

Les modillons sont des éléments d'architecture sculptés qui soutiennent une corniche ou un avant-toit.

- ***UNE CHAPELLE VOUTEE SUR CROISEE D'OGIVES.***

La chapelle d'Avalleur a un plan rectangulaire de 20 mètres sur 6. Elle est composée de trois travées. Elle possède l'une des plus anciennes voûtes sur croisée d'ogives conservées de Champagne méridionale.

La voûte sur croisée d'ogives est une innovation technique de l'époque romane. On la trouve dès le XI$^{e}$ siècle en Italie du Nord et dans l'espace anglo-normand. Le premier grand exemple est la cathédrale de Durham, en Angleterre. Elle se diffuse en France à partir de l'Île-de-France, à la fin du XII$^{e}$ et devient l'une des caractéristiques majeures de l'architecture gothique. L'une des premières grandes réalisations gothiques est la basilique Saint-Denis (1135-1144), inspirée de la toute proche cathédrale Saint-Étienne de Sens alors en cours de construction (1135). C'est au début du XIII$^{e}$ siècle que la voûte sur croisée d'ogives fait son apparition en Champagne méridionale, à Troyes avec le début de la construction du nouveau chœur de la nouvelle cathédrale (1208).

L'ogive est un arc diagonal tendu sous une voûte pour faciliter sa construction et augmenter sa résistance. C'est une véritable armature qui supporte les éléments de la voûte, les voûtains. Pendant le temps de la prise des mortiers, elle permettait les tassements et les déformations auxquelles les constructions pouvaient être soumises.

À Avalleur, les ogives présentent des nervures au profil en forme d'amande qui peuvent s'apparenter à celles que l'on trouve, dans le dernier quart du XII$^{e}$ siècle, dans certains édifices cisterciens (Clairvaux, Fontenay).

Au-dessus de la nef, les voûtains reposent sur un arc transversal : l'arc doubleau.

Au niveau des murs, la poussée des voûtains est canalisée par les arcs formerets.

Les différents arcs se concentrent ensuite vers des supports saillants du mur : culs de lampes. Ils sont

constitués de deux éléments : le tailloir (partie supérieure) et le culot (partie inférieure). Ils sont engagés dans le mur, ne reposant sur aucune colonne ou colonnette engagée. Les culs de lampe sont au nombre de huit ; six sont décorés de dessins stylisés de motifs floraux et de feuillages ; sur l'un d'eux se distinguent trois personnages vêtus de longues robes et émergeant de palmes ou de fleurs ; sur le dernier devait se trouver une tête humaine, aujourd'hui très mutilée, dont il ne reste qu'une oreille.

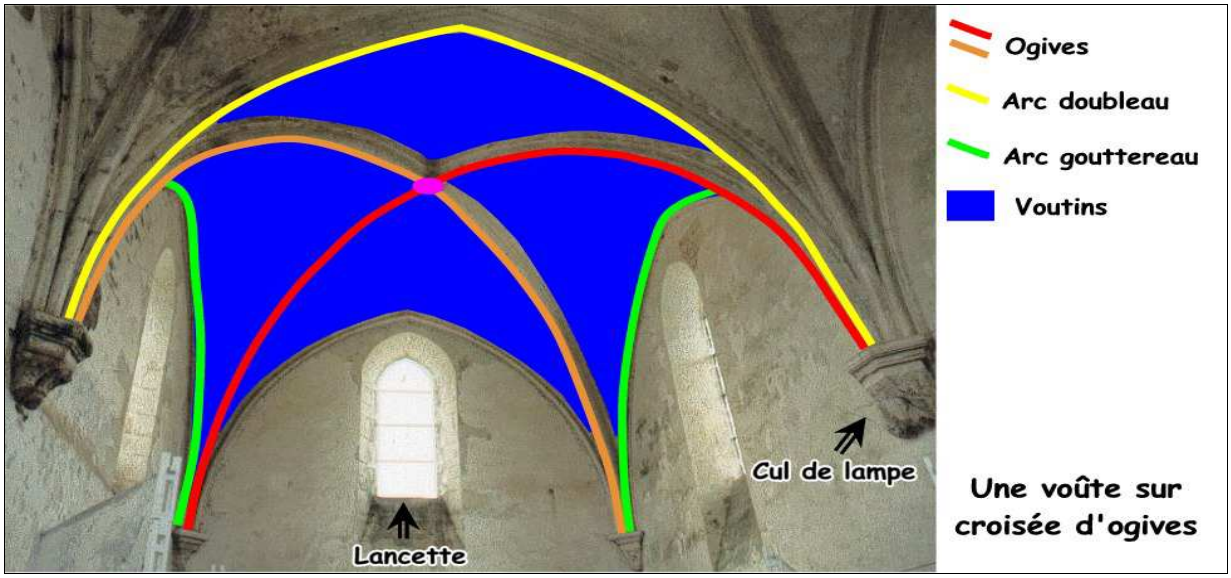


À l'extérieur du bâtiment, vis-à-vis des culs de lampes, les contreforts permettent d'épauler et renforcer le mur afin que celui-ci ne s'effondre pas par la force des poussées générées par le poids de la voûte canalisé par les ogives.

- ***Une chapelle ornée de fresques.***

Des fresques ornaient l'intérieur de la chapelle. Cachées par plusieurs couches de badigeon, elles ont été mises en évidence par les sondages réalisés par Mateï Lazarescu, en 1998. Ces sondages ont été réalisés dans le cadre d'un diagnostic de mise en valeur future de la chapelle, à l'initiative de la Direction régionale des affaires culturelles.

Les surfaces les plus importantes, celles des murs, sont ornées de décors peints imitant un appareil fictif régulier, de faux joints ocre surlignés de marron. La pierre d'œuvre, provenant de carrières locales, est du moellon calcaire. Les murs sont enduits de façons à ce que la surface soit plus ou moins plane, puis blanchit au badigeon. La surface sert alors de support à ce décor imitant un bel et régulier appareillage de pierre de taille. Ce décor simple répondant aux principes de pauvreté et d'humilité des templiers, est révélateur d'une pratique qui consiste à donner l'apparence d'une belle construction de pierre de taille. C'est une réalisation économique ; l'échafaudage encore en place, le décor est peint directement dans l'enduit frais. Le pigment se fixe avec le séchage de l'enduit.

Le pourtour des fenêtres latérales suggère une maçonnerie bien appareillée. Les fenêtres du triplet ont un décor plus soigné, constitué de trois bandeaux. Le premier donne l'impression d'une succession de petites arcatures, le deuxième est constitué de palmettes et de sinusoïdes, le troisième, très estompé, est une variante du deuxième.

Les clefs étaient peintes ainsi que les ogives, les arcs doubleaux et formerets. Ils étaient décorés de motifs de ton ocre rose, de rouge, de blanc, soulignés de noir (à moins que ce noir soit un pigment qui se soit oxydé dans le temps). Ces motifs ressemblaient à des rubans plissés ornés de motifs géométriques ou abstraits. Chaque motif décoratif est propre à chaque voûtain : un même

motif décoratif se retrouve sur les trois nervures du voûtain, chaque voûtain présentant un décor différent.

La structure de l'architecture, le squelette, est ainsi soulignée par des bandeaux aux tonalités rouges roses.

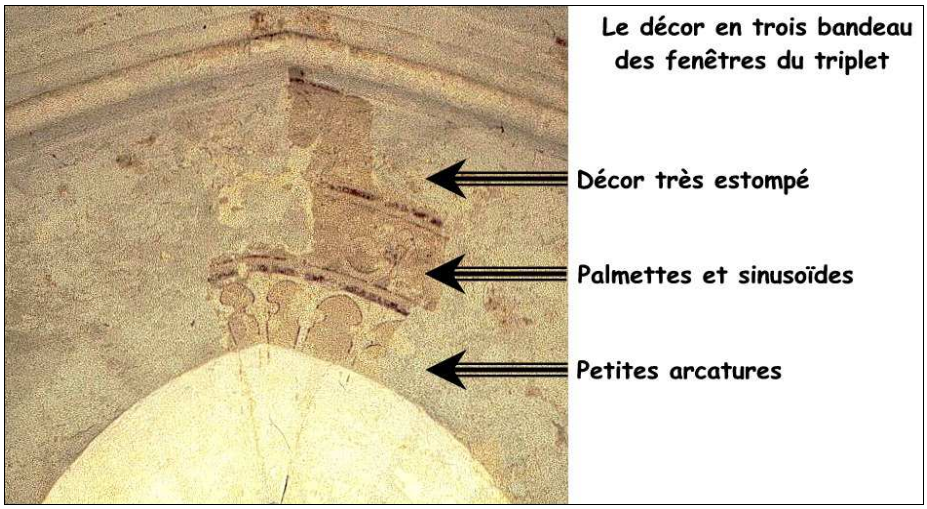


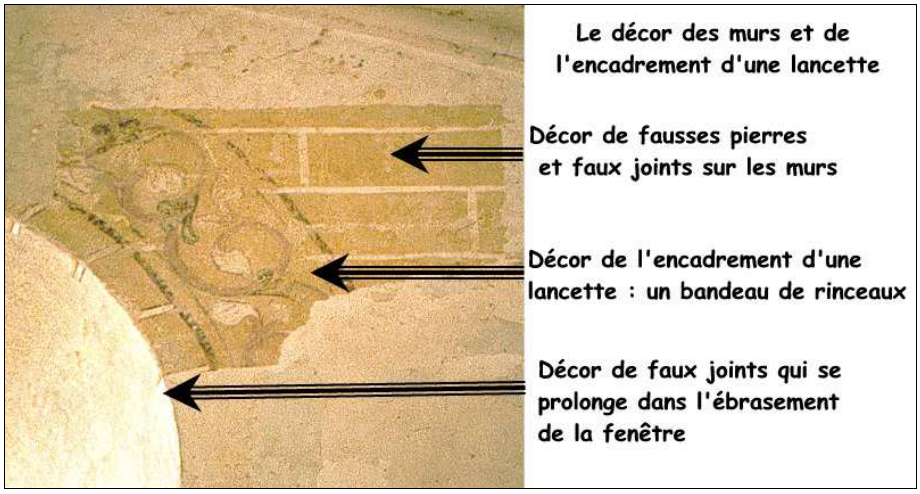

# La Forêt d'Orient

Au début du XIII^e siècle, les templiers et les hospitaliers se sont implantés à l'Est de Troyes, dans une forêt dépendant en partie des comtes de Brienne et des seigneurs de Vendeuvre. Les templiers y fondent la commanderie de Bonlieu et les hospitaliers celle d'Orient ou de l'Hôpitau.

La forêt du Temple a été achetée par les templiers en 1255 et n'a jamais varié dans ses limites. C'était une vaste forêt de 2500 arpents (plus de 1000 hectares).

La forêt d'Orient n'a jamais appartenu aux templiers. Les comtes de Brienne y ont accordé un droit d'usage aux hospitaliers. C'est la commanderie d'Orient (ou l'Hôpitau), fondée par les hospitaliers, qui donna son nom à la forêt.

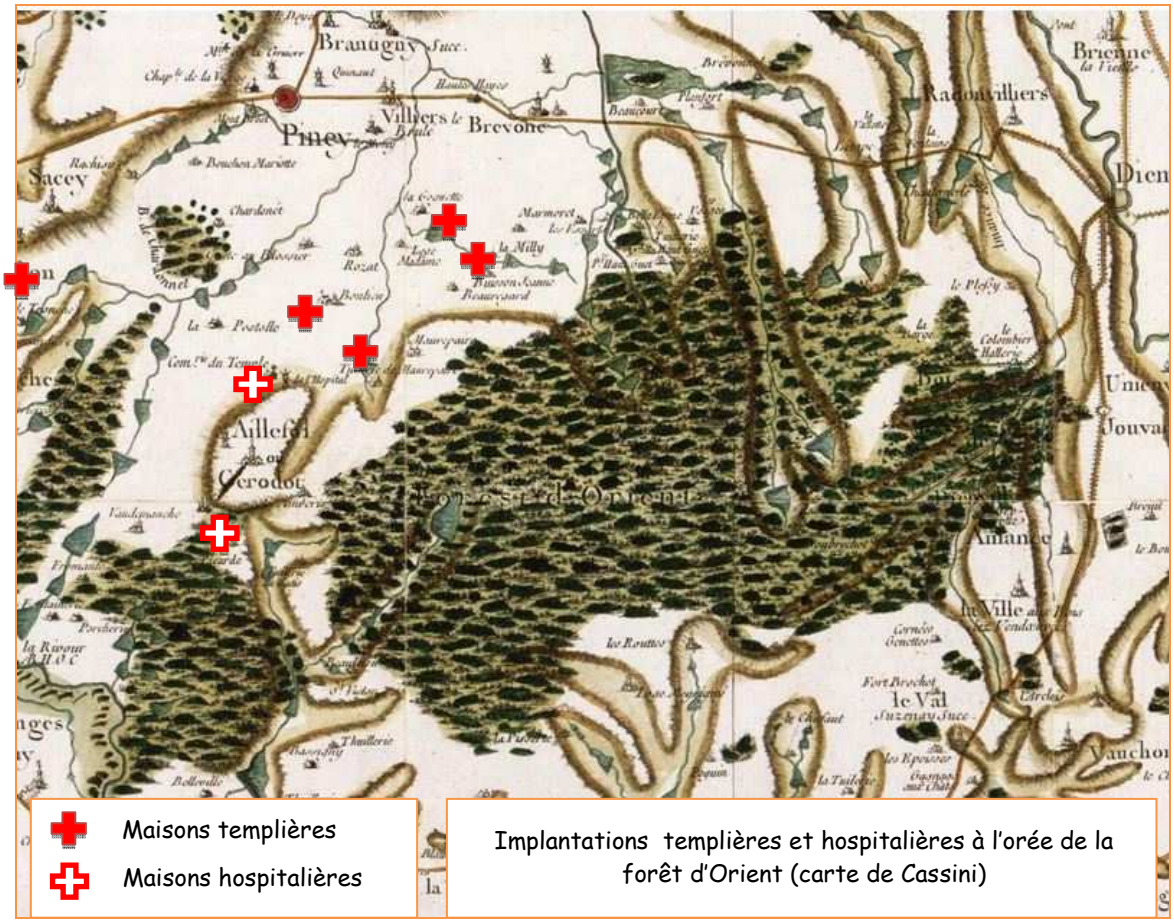


Implantations templières et hospitalières à l'orée de la forêt d'Orient (carte de Cassini)

Les maisons et fermes templières sont implantées au nord-ouest de la forêt, participant à son défrichement et à la mise en valeur de nouvelles terres gagnées sur celle-ci. Les toponymes, associant le terme de « loge » (Loge-Lionne, Loge-Madame, Loge-aux-Chèvres), sont nombreux sur le pourtour de la forêt. Le terme de « loge » évoque les cabanes construites en forêt, couvertes de feuillage. Elles marquent l'intense activité de défrichement à cette époque.

Des inventaires de biens et plans, réalisés plus tardivement et conservés aux Archives départementales de l'Aube permettent de connaître et de localiser ces biens. Ici, le plan de la ferme de la Milly qui dépendait de la maison templière de la Loge-Lionne.

*Mesurage et arpentage des terres, preys, broussailles et étangs dépendants de la commanderie de Troyes*. Plan aquarellé des terres de la ferme de La Loge-Lionne, dressé par Pierre Joseph Varlet, arpenteur royal en la maîtrise particulière des eaux et forêts du bailliage de Troyes, s.d. [22 mars 1743].
Cahier papier folioté, 415 × 265 mm, f° 14
Arch. dép. Aube, 31H16bis*

# Les chevaliers teutoniques en Champagne méridionale

Fondé en 1190, dans le cadre de la troisième croisade, l'ordre de Notre-Dame de la maison allemande, ou ordre teutonique, est protégé dès son origine par les rois de Jérusalem parmi lesquels le comte de Champagne Henri II et Jean Ier, comte de Brienne, famille avec laquelle l'Ordre entretiendra des liens privilégiés.

C'est au cours de la cinquième croisade qu'apparaissent les premières donations de chevaliers en faveur de l'Ordre. Parmi ces bienfaiteurs se trouvent des Champenois, alors en croisade à Damiette, sous le commandement du roi Jean de Brienne et du cardinal Pélage : Milon III, comte de Bar-sur-Seine, et son fils Gaucher, Érard, seigneur de Chacenay, ou encore Jean d'Arcis. C'est ce dernier qui offre aux teutoniques leurs premiers biens dans le diocèse de Troyes.

En 1219, Jean de Brienne, roi de Jérusalem, donne une rente de 20 livres à prendre sur les foires de Champagne.

Le second bienfaiteur de l'Ordre en Champagne est Gautier IV, comte de Brienne, neveu du roi de Jérusalem. Gautier donne en 1224 la grange de Bugney. Avant son départ pour l'Orient, en 1231, il concède à l'Ordre l'Hôtel-Dieu de Brienne et trois cent arpents de terre à défricher dans le bois de Chaumesnil. C'est sur ces terres que l'Ordre fait édifier les bâtiments de la commanderie de Beauvoir qui devient la maison mère de l'Ordre en France.

Le comte Hugues I^er^, fils de Gautier IV, établit de nouvelles chartes de donations au profit de l'ordre teutonique en 1269 et 1270, dont l'usage du moulin à vent qu'ils ont édifié près de leur maison de Beauvoir.

Charte d'Hugues I^er^ comte de Brienne
autorisant les frères de l'ordre teutonique de Beauvoir à user du moulin à vent qu'ils ont élevé près de leur maison (mai 1270).
Parchemin, 167 × 247 mm (repli : 22 mm) ; scellé de cire verte sur double queue de parchemin.
Arch. dép. Aube, 3H 3528.

# GLOSSAIRE

- **Charte** : du latin *chartula*, « petit écrit ou petit acte » et dérive de *charta*, « papier, écrit, lettre », c'est un acte authentique qui accorde un titre, un privilège, un droit, un affranchissement ou un don.

- **Chirographe :** acte établi en deux exemplaires sur une même feuille de parchemin. Les deux textes identiques sont séparés par une ligne de grands caractères appelée devise chirographique, en général c'est le mot CHIROGRAPHUM ou CHIROGRAPHE. Le parchemin est ensuite découpé en ligne droite ou en dents de scie au milieu de la devise. Une partie est alors donnée à chacune des deux personnes ayant établi l'acte. En cas de contestation, l'authenticité de l'acte est vérifiée par jonction des deux parties afin d'en reconstituer la devise.

- **Cartulaire** : c'est un recueil de copies de chartes appartenant à une même institution. Sous la forme d'un volume, plus rarement d'un rouleau de parchemin, il compile la transcription intégrale ou en extrait des titres relatifs aux biens et aux droits de cette institution et des documents concernant son histoire ou son administration.

- **Sceau** : le sceau est au Moyen Âge une galette de cire attachée à un document et portant l'empreinte laissée par la pression d'une matrice, objet métallique gravé en creux d'images et de caractères. Lorsque le sceau est en métal, il est appelé bulle. Le sceau authentifie l'acte auquel il est attaché.

Sceau plaqué d'Hugues I^er^, comte de Troyes.
Arch. départ. Aube, G 2608

Sceau de Geoffroy de Villehardouin, prince d'Achaïe, appendu sur lacs de soie rouge.
Arch. départ. Aube, 3 H 726

Bulle du pape Grégoire VIII.
Sceau en plomb appendu sur lacs de soie rouge et jaune.
Arch. départ. Aube, 3 H 52

Voir le dossier : http://www.archives-aube.com/atelier_pedagogique/travailler_en_classe/dossiers_thematiques/2_illustrations.pdf

- **Responsion** : redevance versée chaque année par une commanderie au quartier général de l'Ordre.

- **Tonlieu et péage** : en droit féodal, le tonlieu est un droit perçu par le seigneur du lieu. C'est le droit de plaçage, c'est-à-dire un droit de vente sur les marchés et foires ; c'est encore un droit de péage sur les marchandises transportées prélevé lors du passage d'un fleuve (pont, bac) ou aux portes de certaines villes.

- **Foulons à draps** : moulin qui sert à fouler les draps, processus qui a pour but de dégraisser les draps de laine et de les assouplir et rendre plus doux. Les draps sont placés dans des cuves remplies d'eau et d'argile. Des marteaux pilons, mus par la force hydraulique du moulin, battent les draps.

## SOURCES ET RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES


Archives départementales de l'Aube :
- série 3 H, fonds de Clairvaux, abbayes réunies à Clairvaux (commanderie teutonique de Beauvoir (3 H 3500 à 3 H 3614)
- série 31 H, fonds de l'ordre de Malte

Valérie ALANIECE, François GILET, *Les Templiers et leurs commanderies. L'exemple d'Avalleur en Champagne*, Langres, Dominique Guéniot éditeur, 1995.

Henri D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, « L'Ordre teutonique en France », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1871, tome 32. pp. 63-83.

Alain DEMURGER, *Les Templiers. Une chevalerie chrétienne au Moyen-Âge*, Paris Seuil, 2005.

Katerine DUCAT, *La chapelle de la commanderie templière d'Avalleur, en Champagne médidionale – Etude archéologique du bâti maçonné et de la charpente*, mémoire de maîtrise d'archélogie médiévale, Paris 1, 2005.

Thierry LEROY, *Hugues de Payns, Chevalier champenois et fondateur de l'ordre des Templiers*, Troyes, Éditions de la Maison du Boulanger, 2001.

Thierry LEROY, *Les Templiers, légende et histoire*, Paris, Imago, 2007.

Thierry LEROY, *Hugues de Payns. La naissance des Templiers. La mémoire retrouvée*, Lille, TheBookEdition.com, 2011

Delphine MARIE, *Les Templiers dans le diocèse de Langres. Des moines entrepreneurs aux XII^e^ et XIII^e^ siècles*, Langres, Éditions Dominique Guéniot, 2004.

Karol POLEJOWSKI, « Les comtes de Brienne et l'ordre teutonique (XIIIe – XIVe siècle) », *La Vie en Champagne*, nouvelle série n° 32, octobre / décembre 2002, pp. 4-8.

Alphonse ROSEROT, *Dictionnaire historique de la Champagne méridionale (Aube) des origines à 1790. Avec des illustrations, des cartes et des tableaux généalogiques. Précédé d'une introduction sur l'histoire générale de cette région*, Angers, Éditions de l'Ouest, 1942– 1948.